

## Compte rendu Conseil d'Administration du 28/11/2022

**Présents:** Clément Schmitt, Clément Dédies, Anne Hippeau, Alexis Enguidanos, Nadia Durocher, Jean Marie Gorieu

### **A) Interne**

#### 1) Compte rendu AG du 19/11/22

Il est validé et sera envoyé aux adhérents et mis en ligne sur le blog. Dans la foulée, les formalités administratives seront réalisées pour officialiser les évolutions des statuts

#### 2) Renouvellement du bureau

Le bureau est renouvelé : Clément Schmitt, Président, Anne Hippeau, Trésorière, Pauline Chauvet, Trésorière Adjointe, Patrick Fayolle, Secrétaire, Clément Dédies, Secrétaire Adjoint  
Jean Marie Gorieu fait le lien avec le Collectif Régional

#### 2) calendrier réunion

Le principe du lundi est retenu

Le calendrier prévisionnel des Conseils d'Administration est le suivant :

Lundi 23 Janvier

Lundi 17 avril

Lundi 18 septembre

Lundi 20 novembre

Date prévisionnelle Assemblée Générale : samedi 18 novembre ( permettra de réserver une salle municipale très en amont)

Tout les membres du CA n'étant pas sur Whatsapp, l'invitation aux CA sera fait par messagerie (et à titre complémentaire pas whatsapp)

### **B) ACTIONS**

1) budget participatif : il faut postuler avant le 31/12 ; l'idée est retenue d'un atelier mobile (vélo cargo+ outils pour autoréparation, Clément S rédige un premier jet pour postuler

#### 2) lettre CIAS

L'idée est complémentaire d'un atelier autoréparation mobile ; demander au Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'agglo de voir si il y a une demande de la part des centres sociaux pour un atelier d'autoréparation qui tournerait dans les centres sociaux ; en échange un local de stockage pourrait être sollicité. Patrick F rédige une lettre à l' élu en charge ( D Icher)

3) Baromètre des villes marchables : sous l'égide de la fédération de la randonnée pédestre, du club des villes et territoires cyclables et marchables, de l'association Rue de l'Avenir, du collectif place aux piétons, et avec le soutien du ministère des transports et des sports, le 2ème baromètre est ouvert en ligne jusqu'au 01/02/23.

[https://ffrp.sphinxonline.net/SurveyServer/s/placeauxpietons/baro\\_villes\\_pietonnes\\_2022/60mdepietons.htm](https://ffrp.sphinxonline.net/SurveyServer/s/placeauxpietons/baro_villes_pietonnes_2022/60mdepietons.htm)

4) Programme Alveole + : ce programme, élaboré sous l'égide de la FUB, qui permet de financer des places de stationnement à hauteur de 40 % est ouvert depuis quelques jours. Un mel sera fait à l'attention des élus et techniciens en charge de la chose. Parmi les lieux équipables à l'échelle de l'agglo, à titre d'exemple : les aires de covoiturage (gestion conseil départemental), centre de loisir la cavayère (responsabilité agglomération) et bien sur tous les lieux de Carcassonne (cf fiche de proposition sur le blog) qui dépendent de la mairie

5) Voeux au maire : en janvier, envoi d'une lettre au maire, l'informant de l'évolution des statuts de carcavélo avec prise en compte de la marche dans son champ d'action, et à ce titre notre disponibilité sur le sujet (comme pour le vélo, même si on a l'impression sur le sujet vélo d'avoir à faire à un trou noir), et sur ce sujet marche, nous aurons sans doute à faire de nombreuses propositions en 2023 vu l'état des trottoirs (quand il y en a...)

6) Comité départemental mobilités le12/12 : instance départementale du conseil régional, qui permet d'évoquer les mobilités au sens large (du recrutement des chauffeurs de bus scolaires, en passant par les prises pour les voitures électriques, mais aussi le vélo). A ce titre, nous demanderons, puisque la région finance, qu'en est il des 30 stationnements sécurisés à la gare de Carcassonne qu'a l'obligation de faire la SNCF au 30/11/2023

7) lettre au préfet : constat est fait que la LOM est méconnue des collectivités locales, deux exemples à citer de non conformité à la LOM: la rue Antoine Marty à Carcassonne (marquage au sol réalisé fin 2021, en lieu et place d'une bande/piste cyclable obligatoire), réaménagement de la traversée de Capendu sans prise en compte des cyclistes.

7) mai à vélo : dans ce cadre est envisagée la projection « les échappées » ; contact a été pris avec l'équipe du film, qui doit nous proposer des dates ; si elle se fait cette projection sera réalisée en concertation avec les amis du Cinoch et le Collectif des femmes

A Carcassonne, le 29/11/2022

Pour le Conseil d'Administration, Patrick Fayolle